



CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES

**Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation des Aides-Soignants**

80, Avenue des Cigales B. P : 50248 - 13698 MARTIGUES Cedex
site internet : www.ch-martigues.fr

☎ 04.42.43.25 30 et 04 42 43 25 31 - Fax : 04.42.43.25 29 Courriel: ifsi@ch-martigues.fr

PROJET PEDAGOGIQUE

Des étudiants en Soins infirmiers de
1^{ère} ANNEE



SOMMAIRE

1) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	page 3 à 5
1.1) Objectifs globaux	
1.2) Objectifs spécifiques	
1.3) Objectifs séquentiels	
2) ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT	page 6
2.1) Généralités	
2.2) Stages	
3) PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE	page 7-9
3.1) Répartition des ECTS pour la première année	
3.2) Liens entre les unités d'enseignement et l'acquisition de compétences	
3.3) Modalités du service sanitaire	
4) DISPOSITIF D'EVALUATION	page 10-11
4.1) Evaluation des compétences en IFSI	
4.2) Evaluation des compétences en stage	
4.3) Attribution des ECTS	
5) OBJECTIFS DE STAGE	page 12
5.1) Objectifs de stage du semestre 1	
5.2) Objectifs de stage du semestre 2	
5.3) Procédure de stage	
6) SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT	page 13
6.1) Le suivi en IFSI	
6.2) Le suivi en stage	
7) FONCTION DU DÉLÉGUÉ DE PROMOTION	page 16-17
7.1) Les délégués de promotion	
7.2) Les attentes institutionnelles	
7.3) Les réunion de la section de la vie étudiante	
7) MODALITES DE PASSAGE EN ANNEE SUPERIEURE	page 18
7.1) Modalités d'admission en 2 ^{ème} année	
7.2) Redoublement	
7.3) Réorientation	

1) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1.1) Objectifs globaux

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier vise **l'acquisition de compétences** pour répondre aux **besoins de santé des personnes** dans le cadre d'une pluri professionnalité. Elle a pour objet de **professionnaliser** l'étudiant. Celui-ci est amené à devenir **un praticien autonome, responsable et réflexif**. L'étudiant doit être capable d'analyser toute situation, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et/ou en équipe pluri professionnelle.

Le projet pédagogique de la 1^{ère} année d'études d'infirmière (e) tend plus particulièrement à permettre à l'étudiant de :

- + **Développer des ressources** théoriques et méthodologiques, des habiletés gestuelles et des capacités relationnelles. Ainsi il acquiert des connaissances et des compétences et prépare son projet professionnel.
- + **D'apprendre à reconnaître ses émotions** et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose.
- + **De se projeter** dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.
- + **De développer une éthique professionnelle** lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

1.2) Objectifs spécifiques

L'accent sera mis plus particulièrement sur :

- + La construction et le développement de compétences professionnelles
- + Le transfert des savoirs théoriques aux situations professionnelles
- + La gestion, l'organisation, la planification et l'évaluation des soins dispensés
- + Les capacités d'adaptation, d'analyse, de synthèse et de questionnement
- + La collaboration avec ses pairs et les professionnels de santé
- + La construction de son identité professionnelle
- + Le raisonnement clinique et une réflexion critique -La démarche de soins
- + Dispenser des techniques de soins infirmiers relevant du rôle propre et sur prescription médicale (arrêté du 29 juillet 2004 relatif au diplôme d'état infirmier) au travers d'ateliers de pratiques et des différents stages.
- + L'analyse des pratiques professionnelles à l'issue des stages.
- + Le positionnement du professionnel de santé dans la relation soignant/soigné/famille

En ce qui concerne le service sanitaire, articles D.4071-1 à D.4071-7 du code de la santé publique, les objectifs favorisent la mise en œuvre de:

- + L'initiation des étudiants aux enjeux de la prévention primaire définie par l'OMS comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risques ;
- + La prévention dans les pratiques des professionnels de santé.

1.3) Objectifs séquentiels de progression des apprentissages et de professionnalisation au cours des semestres 1 et 2

Légende

Sciences humaines et droit	Sciences biologiques et médicales	Sciences et Techniques Infirmières Fondements et Méthodes	Sciences et Techniques Infirmières Interventions	Intégration des savoirs et posture professionnelles infirmière
----------------------------	-----------------------------------	---	--	--

Semestre 1

Compétences	UE	Objectifs
1	3.1 Raisonnement et démarche clinique IDE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les problèmes réels et potentiels d'une personne ou d'un groupe de personnes dans une situation de santé ou de soin ➤ Repérer les modèles d'intervention en soins infirmiers ➤ S'approprier des modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins
3	2.10 Infectiologie, Hygiène	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Décrire les mécanismes d'action des agents infectieux ➤ Identifier les règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins et en argumenter l'usage
	4.1 Soins de confort et de bien être	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appréhender les concepts fondamentaux permettant une vision intégrée de la personne lors de la réalisation des soins de proximité ➤ Identifier le caractère singulier de l'expérience vécue par la personne en situation de dépendance lors de la réalisation de ses soins quotidiens ➤ Développer une attention au confort et au bien être de la personne ➤ Réaliser des activités et des soins d'hygiène et confort adaptés aux besoins et aux souhaits de la ou des personnes et conformes aux bonnes pratiques
	5.1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses quotidiens	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage ➤ Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps ➤ Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou à la perte d'autonomie et à l'altération de la mobilité ➤ Adapter et sécuriser l'environnement de la personne ➤ Identifier les activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique ➤ Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins
4	2.1 Biologie fondamentale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier le vivant et ses caractéristiques ➤ Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme, S'approprier des connaissances de base en biologie cellulaire et moléculaire ➤ Faire le lien entre des connaissances biologiques et les notions d'homéostasie, de maladie ou de thérapeutique
	2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme humain ➤ Décrire les niveaux d'organisation, de l'organisme humain et leurs liaisons ➤ Montrer comment les grandes fonctions de l'organisme répondent aux besoins biologiques de maintien de vie ➤ Décrire la santé à travers les cycles de la vie et le développement de l'être humain ➤ Explorer la transition que vivent les individus au cours de leur croissance et évolution
	2.4 Processus traumatiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliquer la notion de processus physiopathologique ➤ Caractériser les principes de la sémiologie ➤ Explorer la notion de processus traumatique physique ➤ Expliquer la survenue des pathologies traumatiques ➤ Identifier les signes, les complications, les risques, les traitements des traumatismes étudiés
	2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Citer les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des médicaments ➤ Identifier les notions de dosage, de dilution, de préparation ➤ Expliciter les risques et dangers dans l'administration médicamenteuse
6	1.1 Psychologie Sociologie Anthropologie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser les principaux concepts en psychologie, psychologie sociale ➤ Identifier les étapes du développement psychologique, cognitif, psychomoteur de l'homme ➤ Expliciter le caractère unique de l'expérience de santé vécue par une personne, ➤ Identifier les caractéristiques psychologiques pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes et la participation aux soins
7	1.3 Législation Éthique Déontologie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser les conceptions philosophiques de l'être humain et les courants de pensée correspondants ➤ Comparer les conceptions philosophiques de l'être humain à l'œuvre dans les questions sociales contemporaines ➤ Distinguer les notions de droit, morale et éthique ➤ Identifier les valeurs de la profession d'infirmière, intégrer les éléments des règles professionnelles et expliciter le lien avec la pratique ➤ Expliciter la responsabilité professionnelle ➤ Citer les droits des patients et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle

Semestre 2

Compétences	UE	Objectifs
1	2.3 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer les concepts de santé, maladie, handicap, accident de la vie, douleur ➤ Développer une vision intégrée de l'être humain dans les périodes de santé, maladie, handicap, accident de la vie ➤ Explorer les grands systèmes explicatifs de santé, de la maladie et du handicap et les liens avec les représentations des personnes ➤ Explorer les notions de risque, danger et violence ➤ Explorer les notions de maladie chronique et ses spécificités ➤ Identifier les éléments de la classification des handicaps et expliquer les éléments de prises en charge des personnes handicapées
	3.1 Raisonnement et démarche clinique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée ➤ Développer sa capacité d'analyse critique des modes d'interventions en soins
	5.2 Evaluation d'une situation clinique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient ➤ Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives ➤ Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires
2	3.2 Projet de soins IDE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaborer un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique dans le cadre d'une pluri professionnalité
4	2.6 Processus psychopathologiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Décrire les modèles d'analyse des troubles psychiques ➤ Décrire les mécanismes d'apparition des problèmes de santé mentale et des pathologies psychiatriques ➤ Identifier les signes, les modes de décompensation, les complications, les risques, les prises en charge des problèmes de santé mentale ou pathologies étudiées
	4.3 Soins d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier l'urgence à caractère médical ➤ Pratiquer les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale
	4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des actions à visée diagnostique et thérapeutique conformes aux bonnes pratiques ➤ Intégrer les règles de surveillance et de suivi de ces activités thérapeutiques et diagnostiques dans le respect des protocoles ➤ Développer des habiletés gestuelles et comportementales en relation avec les contextes, les situations et les activités
5	1.2 Santé publique et économie de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins ➤ Définir les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde ➤ S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire
7	4.5 Soins infirmiers et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et des populations ➤ Intégrer la notion de danger et de risque dans les situations de soins ➤ Identifier les mesures adaptées à mettre en œuvre en situation de risque infectieux
6	1.1 Psychologie Sociologie Anthropologie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser les principaux concepts en sociologie, anthropologie, ethnologie ➤ Explorer la signification de la santé dans un contexte de diversité culturelle et sociale, diversité des valeurs et des croyances ➤ Identifier les caractéristiques sociales et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes et la participation aux soins ➤ Expliquez les liens entre la demande de relation et de communication des personnes et les contextes psychologiques et sociaux ➤ Développer une vision intégrée de la personne humaine et de sa santé
	4.2 Soins relationnels	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les éléments permettant de communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7	4.5 Soins infirmiers et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et des populations ➤ Intégrer la notion de danger et de risque dans les situations de soins ➤ Identifier les mesures adaptées à mettre en œuvre en situation de risque infectieux

2) ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

2.1) Généralités

L'enseignement à l'institut de formation débutera le :

Lundi de la première semaine de septembre jusqu'au vendredi de la première semaine de juillet.

L'enseignement sera en moyenne de 35 heures par semaine avec une amplitude allant de :
8h à 18h du lundi au vendredi inclus

Durant la première année, l'alternance entre stage et cours théoriques s'organise selon le tableau suivant

	Cours	Stages
S1	15 semaines	5 semaines
S2	10 semaines	10 semaines

Au cours de l'année scolaire, les étudiants bénéficient de périodes de vacances :

- 2 semaines pour les fêtes de fin d'année
- 1 semaine en hiver
- 1 semaine au printemps
- 8 semaines en été

Ces enseignements se répartissent de la façon suivante :

- CM = Cours Magistraux
- TD = Travaux dirigés
- TPG = Temps personnel guidé

2.2) Stages

Les stages sont d'une durée de 5 semaines pour le premier stage et de 10 semaines pour le second réalisé en deux périodes de cinq semaines. Ils sont effectués sur la base de 35 heures par semaine selon les organisations de travail des unités de soins. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de fériés sont possibles dès que l'étudiant bénéficie d'un encadrement de qualité. Cependant, les heures des jours fériés sont déduites du temps de stage.

Le planning est adapté au roulement des équipes en place dans les différents services.

Les horaires seront fixés par le maître de stage des différents services ou par le tuteur de stage responsable de l'encadrement des étudiants.

Au cours de leur cursus de formation, les étudiants de l'IFSI du centre Hospitalier de Martigues ont obligation d'effectuer au moins 70 h de stage de nuit. Ces heures devront être réalisées au plus tard au semestre 5.

3) PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE

3.1) Répartition des 60 ECTS pour la première année

Enseignement en IFSI :

Sciences contributives au métier infirmier :	23 ECTS
Sciences et rôles infirmiers	16 ECTS
UE transversales	6 ECTS

Savoirs contributifs	ECTS
Sciences humaines	9
Sciences biologiques	14
Total	23
Savoirs Infirmiers	ECTS
Sciences infirmières, fondements	5
Sciences infirmières, interventions	7
Unités d'intégration	4
Total	16

Méthodes de travail	ECTS
Anglais	4
Méthodes de travail	2

Enseignement clinique en 2 stages 15 ECTS

- Semestre 1, un stage de 5 semaines
- Semestre 2, un stage de 10 semaines divisé en deux périodes de 5 semaines

3.2) Lien entre les unités d'enseignement et l'acquisition des compétences

Pour obtenir la validation d'une compétence, l'étudiant doit avoir validé

- Le contenu des enseignements des UE en relation avec la compétence
- Les éléments de la compétence acquis en stage selon les critères et indicateurs du portfolio.

Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 2.3.	2	Santé, maladie, handicap, accidents de la vie,	2
UE 3.1	1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	2
UE 3.1	2	Raisonnement et démarche clinique infirmière.	2
UE 5.2	2	Evaluation d'une situation clinique	2

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

Enseignement

Unité d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 3.2.	2	Projet de soins infirmiers	1

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 2.10	1	Infectiologie, hygiène	2
UE 4.1	1	Soins de confort et de bien-être	2
UE 5.1	1	Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	2

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 2.1	1	Biologie fondamentale	1
UE 2.2	1	Cycles de la vie et grandes fonctions	3
UE 2.4	1	Processus traumatiques	2
UE 2.6	2	Processus psychopathologiques	2
UE 2.11	1	Pharmacologie et thérapeutiques	2
UE 4.3	2	Soins d'urgence	1

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Enseignement

Unité d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 1.2	2	Santé publique et économie de la santé,	2

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 1.1	1	Psychologie, sociologie, anthropologie	3
UE 1.1	2	Psychologie, sociologie, anthropologie	2
UE 4.2	2	Soins relationnels	1

Compétence 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 1.3	1	Législation, éthique, déontologie	2
UE 4.5	2	Soins infirmiers et gestion des risques	1

Compétence 8 – 9 et 10:

Pas d'unité d'enseignement théorique relatif à cette compétence en 1^{ère} année

3.3) Modalités du service sanitaire

Durée totale comprend : la durée de la formation théorique des étudiants à la prévention, le travail personnel de l'étudiant, la préparation de l'action de prévention, sa réalisation et son évaluation.

Elle s'organise sur 6 semaines de temps plein avec 105 h d'enseignement théorique et 105 h d'enseignement pratique (actions) sans nécessité de continuité entre celles-ci.

4) DISPOSITIF D'EVALUATION

4.1) Evaluation des compétences en IFSI

L'évaluation des enseignements semestriels donnent lieu à une session d'examen et une session de rattrapage/semestre.

Certaines évaluations peuvent être posées au cours du semestre pour des raisons d'intérêt pédagogique.

Les évaluations organisées en groupe restreint prennent en compte l'implication et la posture de l'étudiant. Une grille d'évaluation individuelle notée sur 5 points est utilisée par les formateurs lors des travaux dirigés. Ceci, pourrait expliquer une différence de note entre étudiants d'un même groupe.

En cas d'absence à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont admis à se représenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé l'unité.

La session de rattrapage des unités d'enseignement des semestres 1 et 2 aura lieu au cours de la deuxième semaine de juillet.

Les étudiants sont informés des dates et heures des épreuves par affichage à l'IFSI.

4.2) Evaluation des compétences en stage

4.2.1) Evaluation des stages

Le portfolio de l'étudiant, sera l'outil d'évaluation et d'auto évaluation.

L'évaluation en stage dépend de plusieurs éléments :

- La présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation.
- Avoir analysé des activités rencontrées en stage et en avoir inscrit les éléments sur le portfolio
- Avoir mis en œuvre et validé les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations
- Avoir validé la capacité technique de réalisation des actes ou activités liés au stage effectué.

4.2.2) Attribution des ECTS liés de stage

Au retour à l'IFSI, un bilan est organisé par les formateurs.

L'obtention des ECTS attribuée au stage est soumise à leur validation par la Commission d'attribution des crédits présidée **par le Directeur de l'IFSI.**

La commission d'attribution des crédits est composée de formateurs, de représentants de l'enseignement universitaire et de représentants de tuteurs de stage.

Le dossier de l'étudiant y est présenté par le formateur référent.

En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue en fin de formation un nouveau stage ou un complément de stage dont les modalités sont fixées par la commission.

4.3) Attribution des ECTS liés aux enseignements théoriques

Les crédits de formation sont attribués par la commission d'attribution des crédits.

Chaque semestre, le formateur responsable du suivi pédagogique présente à la commission d'attribution des crédits, les résultats des étudiants afin que celle ci se prononce sur **l'attribution des crédits européens** et sur **la poursuite du parcours de l'étudiant**.

Les commissions d'attribution des crédits ont lieu pour le :

- **Semestre 1** **En février/ mars**
- **Semestre 2** **En juillet**



5) OBJECTIFS DE STAGE

L'étudiant élabore ses objectifs en fonction :

- Des compétences à acquérir et des activités à réaliser spécifiques au terrain
- Des unités d'enseignements théoriques mobilisées à l'IFSI afin de favoriser les liens entre théorie et pratique.
- De la fiche d'identification du terrain de stage (disponible pour certains terrains au CDI)
- De ses recherches sur la discipline et lieu de stage

Il les présente au tuteur de stage qui les transmet aux autres membres de l'équipe. L'étudiant et le tuteur réévalueront ces objectifs au bilan du mi-stage.

5.1) Objectifs de stage du semestre 1

- *Avant le départ en stage*: présentation des lieux de stage par l'équipe pédagogique. Quinze jours avant le départ en stage, l'étudiant construit ses objectifs personnels au regard de la spécificité du terrain de stage, lors d'une séquence pédagogique.
- *le premier jour de stage* : **le port folio et les objectifs personnels** sont présentés au tuteur pour validation ou réajustement.
- *Pendant le stage* : Une présentation d'une situation professionnelle observée ou vécue en stage est rédigée et analysée.
- *Au retour du stage* : Cette situation est présentée au formateur référent lors du suivi pédagogique.

Elle pourra être exploitée lors du suivi pédagogique collectif.

De plus, afin de développer, le raisonnement clinique et la prise en soins holistique du patient, l'étudiant élabore un recueil de données. Ce dernier sera présenté au formateur référent de stage et au tuteur lors du suivi de stage programmé.

5.2) Objectifs de stage du semestre 2

- *Avant le départ en stage*: Quinze jours avant le départ en stage, l'étudiant construit ses objectifs personnels au regard de la spécificité du terrain de stage, lors d'une séquence pédagogique.
- *le premier jour de stage* : **le port folio et les objectifs personnels** sont présentés au tuteur pour validation ou réajustement.
- *Pendant le stage* : Une présentation d'une situation professionnelle observée ou vécue en stage est rédigée et analysée.
- *Au retour du stage* : Cette situation est présentée au formateur référent lors du suivi pédagogique.

Ces situations pourront être exploitées dans le cadre du suivi pédagogique collectif à l'IFSI et lors du regroupement de stage.

De plus, afin de développer, le raisonnement clinique et la prise en soins holistique du patient, l'étudiant élabore une démarche de soins qu'il présentera au formateur référent de stage et au tuteur lors du suivi de stage programmé.

5.3) Procédure de stage

Suivant la spécificité du terrain de stage, l'étudiant mobilise les connaissances acquises lors des unités d'enseignement. Il identifie les points forts acquis, les points à approfondir et les retranscrit dans son portfolio.

Le formateur référent du stage :

- ✚ Prend contact avec le tuteur de l'étudiant pour fixer la date de la rencontre sur le terrain de stage (les modalités de cette rencontre sont définies en aval).

6. SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT

Le suivi pédagogique est basé sur l'accompagnement et le développement personnel de l'étudiant, en vue d'une meilleure intégration des différents savoirs.

Pour la formation infirmière, la réglementation en vigueur ne prévoit pas de temps de suivi pédagogique. Dans son projet et afin de garantir la qualité de la formation, L'équipe pédagogique a fait le choix d'organiser le suivi des étudiants dans le temps personnel guidé des semestres.

L'équipe pédagogique propose deux types de suivis pédagogiques : individuel et collectif.

6.1) Le suivi pédagogique individuel à l'IFSI a pour objectifs :

- ✚ D'inscrire l'étudiant dans un processus d'auto - questionnement et d'auto - évaluation,
- ✚ De suivre la progression de l'étudiant, au regard du projet pédagogique défini et de son parcours personnalisé,
- ✚ De faire le lien avec le dispositif de formation : outils d'évaluation, référentiels de compétence,
- ✚ De l'accompagner dans la construction et l'évolution de son identité et de son projet professionnels.

Chaque étudiant, bénéficie d'un formateur référent.

L'étudiant de première année bénéficie de deux suivis pédagogiques individuels obligatoires. Les rendez vous sont fixés par le référent pédagogique.

Le premier suivi pédagogique individuel obligatoire a lieu pendant le semestre 1

Le deuxième suivi pédagogique individuel obligatoire a lieu pendant le semestre 2

L'étudiant peut demander à son référent de bénéficier d'autres suivis pédagogiques individuels. Les demandes de rendez-vous devront être formulées à partir du formulaire institutionnel (de demande de rendez-vous)

En cas d'absence prolongée du référent, la continuité du suivi est garantie par la désignation d'un autre référent.

Le suivi pédagogique collectif :

Il a pour objectif de favoriser les échanges, les questionnements, le partage des expériences, de se confronter à des points de vue différents, ce qui permet aux étudiants de mettre du sens à l'écart entre théorie et pratique de terrain.

Le suivi pédagogique collectif est programmé la deuxième semaine de la rentrée scolaire.

6.2) Le suivi pédagogique de l'étudiant en stage a pour objectifs :

- + Accompagner l'étudiant dans l'acquisition des compétences.
- + Evaluer et réajuster l'atteinte des objectifs institutionnels
- + Formaliser le bilan de mi-stage
- + Articuler le projet pédagogique de l'IFSI avec le terrain de stage
- + Aider l'étudiant dans l'auto évaluation de l'atteinte des objectifs personnels et dans la construction de son projet professionnel.
- + Travailler l'analyse des pratiques professionnelles

6.2.1) Modalités :

- + Rencontre tripartite (tuteur de stage, étudiant, formateur référent du stage) afin d'évaluer les apprentissages dans une approche par compétences.
- + Au moins, une fois par stage.
- + Sur le lieu de stage (ou à l'IFSI dans certains cas).
- + Sur rendez vous à l'initiative du formateur référent du stage (date qui sera connue des 3 parties) et si nécessaire à la demande de l'étudiant ou du tuteur de stage.

Les étudiants sont tenus d'être présents le jour du rendez vous fixé, de présenter leur portfolio et tous les travaux à réaliser durant le stage.

Pour chaque stage, le formateur organise le bilan de la façon suivante :

- + *Stage de 5 semaines* : il est à programmer la 3^{ème} semaine ou au début de la 4^{ème} semaine.
- + *Stage de 10 semaines sur un même lieu*, le bilan s'effectuera entre la 4^{ème} et la 6^{ème} semaine.

NOTA BENE : en fonction des disponibilités ou impératifs du terrain, ces critères peuvent être soumis à modification.

6.2.2) Déroulement :

En amont de la rencontre :

Le tuteur de stage, avec ou sans le professionnel de proximité, aura évalué la prise en soins d'une ou plusieurs personnes.

Le jour du bilan:

- + L'étudiant présente au tuteur et au formateur le travail attendu. Le formateur référent de stage et le tuteur apportent les réajustements nécessaires. Le formateur pourra solliciter une seconde rencontre sur le terrain ou à l'IFSI, si un suivi complémentaire s'avère nécessaire.
- + L'évaluation des compétences et des activités de soins en cours d'acquisition, font l'objet d'un bilan.

6.2.3) L'exploitation de stage à l'IFSI

Définition

L'exploitation de stage est un temps de réflexion sur les pratiques professionnelles (en lien avec le référentiel de compétences) vécues ou observées. Elle favorise le développement de la réflexivité de l'étudiant.

Objectifs et intentions pédagogiques afin de favoriser la professionnalisation:

- + Comprendre les situations rencontrées en stage,
- + Prendre suffisamment de recul pour établir des liens entre les connaissances et la pratique professionnelle,
- + Analyser cette pratique professionnelle,
- + Travailler la dimension émotionnelle de la prise en soins,

Cette séquence doit permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs nécessaires pour :

- + **Comprendre** : Les situations de soins et de travail,
- + **Agir** : Savoir faire avec qualité et sécurité,
- + **Transférer** : Capacité à mobiliser toutes les ressources dans des situations nouvelles.

Modalités

L'exploitation de stage a lieu à l'IFSI sous forme d'ateliers constitués de 14 étudiants maximum encadrés par un formateur référent. Il est organisé dès le retour de stage de l'étudiant.

a. ORGANISATION DE LA SEANCE

Chaque étudiant présente synthétiquement une situation observée ou vécue en stage puis l'une d'entre elles est choisie ou tirée au sort par le groupe.

b. L'ANALYSE DE SITUATION

Suivant la méthodologie du groupe d'enseignement d'analyse de situations professionnelles ou éducatives (GEASE/GEASP), la situation est décrite par l'étudiant l'ayant vécue sans qu'il ne soit interrompu. S'en suit une phase de questionnement par le reste du groupe. Le narrateur se met ensuite en retrait. Les autres participants élaborent alors les hypothèses de compréhension relative à la situation.

c. LA SYNTHÈSE

A la fin de la séquence de regroupement, l'étudiant rédigera sur le document intitulé « synthèse » les conclusions de son analyse :

- **Qu'est-ce que j'ai compris ?**
- **Qu'est-ce que je souhaite approfondir en théorisation ?**
- **Qu'est-ce que je peux transférer dans ma pratique à venir?**

Il est conseillé à l'étudiant de garder ce document de synthèse dans le portfolio.

7. LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ

7.1) Les délégués de promotion

Ils représentent l'ensemble de la promotion au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut et de ses trois sections :

- La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.
- La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- La section relative à la vie étudiante.

Les différentes sections sont notamment amenées à prendre des décisions très importantes concernant la scolarité de chaque étudiant. (Demande de redoublement, insuffisances théoriques et pratiques, sanction disciplinaire, exclusion temporaire ou définitive etc...)

7.1.1) Le rôle des délégués de promotion

- Avant les différentes réunions :

Proposer un temps de rencontre de toute la promotion

Donner l'information sur les points à l'ordre du jour

Recueillir les différents points de vue sur les sujets à aborder, tant sur le plan collectif qu'individuel.

Faire une synthèse des points de vue exprimés

- Pendant les réunions

Les points de vue rapportés sont ceux de la promotion. Les délégués ont droit à la parole comme tous les autres membres.

Demander la parole

Exprimer son point de vue dans le respect mutuel.

- Après les réunions

Faire le compte rendu à la promotion

Rappel

Concernant la section compétente pour le traitement pédagogique et celle relative aux situations disciplinaires, il y a obligation de respect du secret professionnel, notamment pour les débats concernant la situation particulière de certains étudiants.

Les documents de travail remis en séance ne sont pas à diffuser

7.2) Les attentes institutionnelles

La philosophie de l'institut valorise la place de l'étudiant dans le dispositif de formation.

Une implication forte des étudiants dans la vie de l'institution est attendue.

Les délégués sont le trait d'union permanent entre la promotion et le directeur de l'institut, le formateur responsable, les autres personnels de l'IFSI, pour toutes les questions internes à la promotion, la transmission de consignes ponctuelles, la résolution avec l'ensemble de la promotion, des problèmes inhérents à la vie de tout groupe en formation etc....

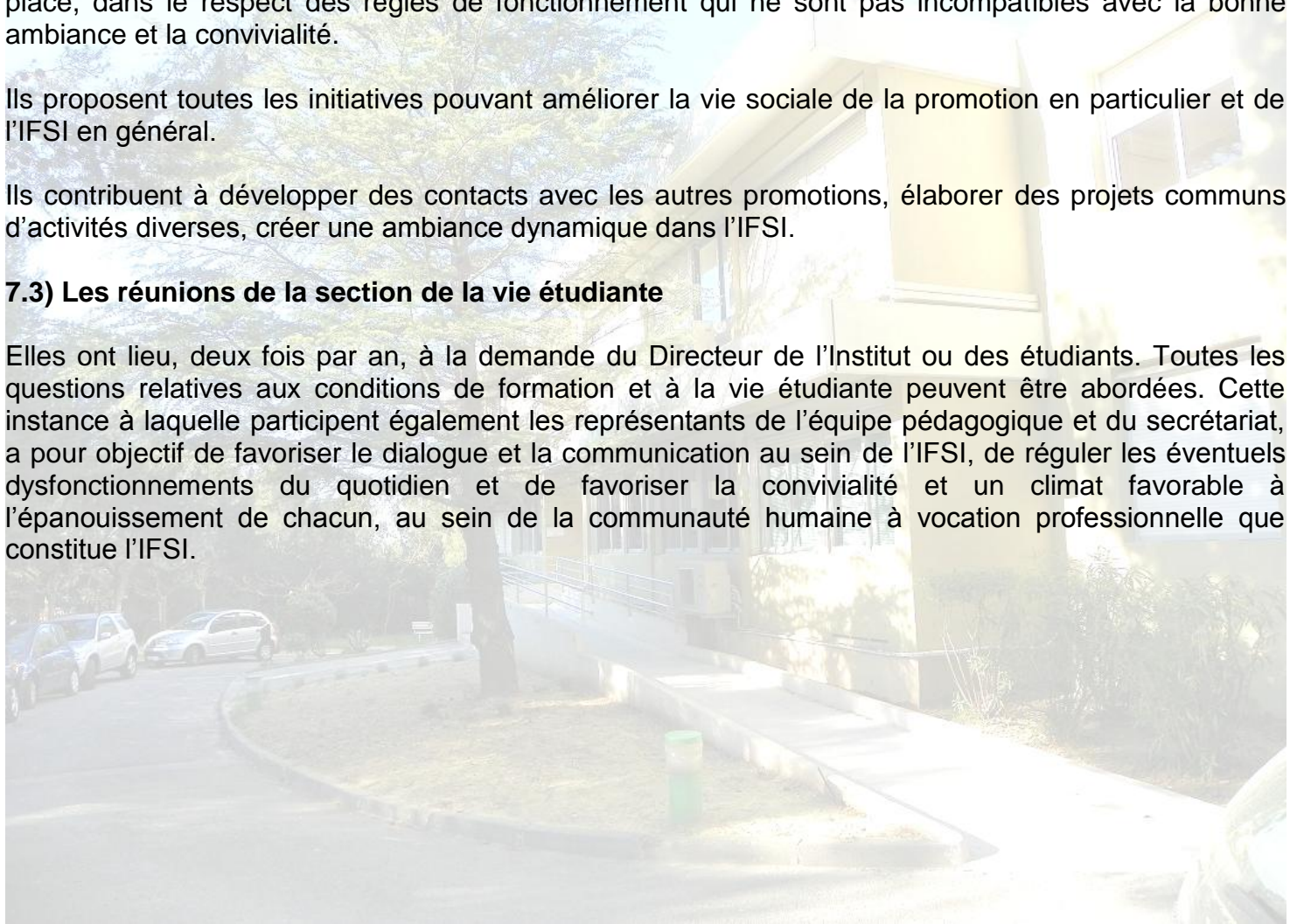
Ils contribuent à déterminer les modalités de fonctionnement du groupe, pour que chacun y trouve sa place, dans le respect des règles de fonctionnement qui ne sont pas incompatibles avec la bonne ambiance et la convivialité.

Ils proposent toutes les initiatives pouvant améliorer la vie sociale de la promotion en particulier et de l'IFSI en général.

Ils contribuent à développer des contacts avec les autres promotions, élaborer des projets communs d'activités diverses, créer une ambiance dynamique dans l'IFSI.

7.3) Les réunions de la section de la vie étudiante

Elles ont lieu, deux fois par an, à la demande du Directeur de l'Institut ou des étudiants. Toutes les questions relatives aux conditions de formation et à la vie étudiante peuvent être abordées. Cette instance à laquelle participent également les représentants de l'équipe pédagogique et du secrétariat, a pour objectif de favoriser le dialogue et la communication au sein de l'IFSI, de réguler les éventuels dysfonctionnements du quotidien et de favoriser la convivialité et un climat favorable à l'épanouissement de chacun, au sein de la communauté humaine à vocation professionnelle que constitue l'IFSI.



8. MODALITES DE PASSAGE EN ANNEE SUPERIEURE

8.1) Modalités d'admission en 2^{ème} année

A l'issue de la première et de la deuxième session, le passage en deuxième année s'effectue par « la validation de la totalité des UE des semestres 1 et 2, ou par la validation de 48 crédits sur 60 répartis sur les deux semestres de formation. »

8.2) Modalités des épreuves de rattrapage

La deuxième session est organisée selon les mêmes modalités que la première session pour toutes les épreuves du semestre 1 et du semestre 2 la deuxième semaine de juillet.

Les résultats sont affichés au plus tard 48 heures après la commission.

La note de l'épreuve de la deuxième session se substitue à la note de la première session même si elle est inférieure.

8.3) Redoublement

Sont admis à redoubler les étudiants qui ont obtenu entre 30 et 47 crédits au cours des semestres 1 et 2. Ils peuvent suivre quelques unités d'enseignement de l'année supérieure après avis de la commission d'attribution des crédits de formation.

Les étudiants qui ont acquis moins de 30 crédits européens peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'institut de formation en soins infirmiers après avis du conseil pédagogique

8.4) Commission d'attribution des crédits

L'obtention des ECTS attribuée au stage est soumise à leur validation par la Commission d'attribution des crédits composée de formateurs, de représentants de l'enseignement universitaire et de représentants de tuteurs de stage.

La commission d'attribution des crédits est présidée par le Directeur de l'Institut de Formation.

8.5) Réorientation

En cas de difficultés à poursuivre la formation, tout étudiant peut se réorienter vers une autre filière.

« Lorsque l'étudiant fait le choix de se réorienter, un dispositif spécial de compensation lui permet d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et sa validation correspondant en crédits européens.

Le cas échéant, un dispositif de soutien est mis en place. »